

OFFRE D'EMPLOI : UN.E COORDINATEUR.TRICE POUR UN LIEU D'ACCUEIL SANS CONDITION DESTINÉ ENTRE AUTRES À UN PUBLIC FRAGILISÉ (« LIEU DE LIENS »).

DESCRIPTION DU POSTE

RÉZONE, le Réseau santé mentale Bruxelles Sud, cherche un.e coordinateur.trice pour mettre sur pied un « lieu de liens » sur le Sud de Bruxelles. Il s'agit d'un lieu d'accueil sans condition où les usagers des différents services partenaires de RÉZONE pourront trouver de la compagnie, de l'écoute et de l'entraide, mais aussi la possibilité de participer activement à la vie du lieu, s'ils le souhaitent (voir détails du projet en annexe). La coordination du « lieu de liens » aura pour mission d'organiser le démarrage du projet et l'ouverture du lieu, en collaboration entre les différents services partenaires. La coordination sera ensuite le garant du bon fonctionnement du lieu et organisera les différents espaces de gestion.

Pratiquement, la coordination aura notamment pour rôle, en collaboration avec les partenaires de Rézone impliqués, de :

- Coordonner l'aménagement du lieu, assurer la gestion quotidienne (et notamment la présence des différents accueillants, par plage horaire)
- Organiser la promotion du lieu et la communication vis-à-vis de l'extérieur, notamment via un site internet
- Assumer une partie de la gestion administrative du lieu, en ce qui concerne les contacts avec les autorités publiques (notamment le comité d'accompagnement), et le support administratif aux bénévoles (contrats, défraiements, etc.)
- Être présent dans le lieu et s'assurer de l'ambiance conviviale et inclusive
- Organiser les lieux de prise de décision collective et la dynamique participative au sein du lieu, veiller à la co-construction du cadre et en être la mémoire
- Développer des partenariats avec les associations psycho-médico-sociales et citoyennes locales

- Accompagner la constitution progressive de l'identité collective du lieu, notamment en rapport avec le rôle d'un tel lieu, la spécificité de l'accueil qu'il propose et son articulation avec le réseau des services psycho-médico-sociaux.

Ce projet a été initié et sera développé au sein de RÉZONE, un réseau de services dans le domaine de la santé mentale, actif sur le Sud de Bruxelles. L'objectif de Rézone est de développer une offre de soins et d'accompagnement en santé mentale, cohérente et coordonnée, dans la communauté, s'appuyant sur les choix des usagers et visant leur intégration dans la cité. Fondée en 2016, RÉZONE rassemble des services dans le champ de la santé mentale, de la toxicomanie, du handicap, de la précarité, des services sociaux, des services de logement, de l'aide à l'emploi, soit tous ceux qui sont susceptibles d'être mobilisés, à un moment ou à un autre de leur parcours, par les personnes qui vivent avec un problème de santé mentale.

Plus d'informations : www.rezone.be.

CONDITIONS

- Vous êtes titulaire d'un baccalauréat dans un domaine (para-)médical, social ou éducatif;
- Vous avez une forte motivation à travailler dans un nouveau dispositif où beaucoup de choses sont à créer;
- Vous avez une expérience de travail avec des personnes fragilisées (problèmes de santé mentale, handicap mental ou grande précarité);
- Vous avez une bonne connaissance du réseau psycho-médico-social bruxellois;
- Vous avez une expérience de gestion de projet et, idéalement, de gestion d'équipe;
- Vous faites preuve de rigueur organisationnelle et vous êtes sensible aux outils de gestion collaborative et horizontale (sociocratie, intelligence collective...);
- Vous avez des compétences informatiques pour utiliser les outils habituels, notamment mettre à jour un site internet;
- Vous êtes flexible, capable de prendre des initiatives et de travailler en groupe;
- Vous êtes de contact facile, respectueux de vos collègues et intéressé(e) à travailler dans un contexte où usagers et professionnels travaillent conjointement, de manière horizontale;
- Vous avez une bonne connaissance du néerlandais, au moins en termes de compréhension à l'audition.

OFFRE

- Un contrat à temps plein (38 heures par semaine) jusqu'au 30 avril 2022 (possibilité de prolongation) avec une entrée en fonction le 1er mars 2021 (avec possibilité de prolongation)
- Un travail stimulant et varié au sein d'un service à petite échelle, où vous pouvez contribuer personnellement à un projet innovant.
- Un horaire de travail en semaine, avec occasionnellement du travail le week-end.

POUR POSTULER

Veillez envoyer votre CV et votre lettre de candidature avant le 20 février par courriel à coordination@rezone.be.

« LIEU DE LIENS » : LE PROJET

LES OBJECTIFS

- Offrir un lieu d'« asile », où aller et venir sans contrainte, un lieu où on vous laisse en paix, où vous pouvez être écouté sans qu'on vous demande quoi que ce soit.
- Offrir aux personnes qui seraient trop en difficulté, si elles fréquentaient un lieu grand public (académie, salle de sport, centre culturel...), un lieu intermédiaire, sécurisé, mais qui fasse le pont vers l'extérieur (entre autres vers le « hors psychiatrie »)
- Offrir un lieu qui permette, aux personnes qui le fréquentent, de prendre des responsabilités dans l'organisation et ainsi de prendre confiance et de se sentir utiles aux autres
- Permettre aux acteurs psycho-médico-sociaux, qui s'investissent au sein du lieu, d'apprendre à se connaître autour d'un projet commun et positif. Les contacts développés au sein du lieu sont susceptibles de faciliter, par la suite, la collaboration dans le cadre de l'accompagnement des usagers.
- Faciliter l'accès aux soins et à la continuité des soins en permettant à des demandes de s'exprimer très progressivement au rythme de chaque personne et, le moment venu, de faire le lien avec les services adéquats.
- Participer au partage d'idées à Bruxelles, concernant l'accueil en général et les lieux de liens en particulier, en échangeant des idées et en témoignant des pratiques.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Nous souhaitons proposer un accueil sans condition aucune. Tous pourront entrer, se poser, boire un café, sans qu'on leur demande aucune information sur eux ni qu'on ait quelque exigence de participation à une quelconque activité. Il se pourrait, au fur et à mesure du développement des liens avec les participants, que les accueillants en viennent à connaître les coordonnées de certaines personnes dans des objectifs divers (organisation d'activités, prise de nouvelles...), mais cela ne sera jamais systématisé. « Sans condition » ne veut toutefois pas dire « sans cadre ». À cet égard, une charte de fonctionnement sera élaborée en co-construction avec les personnes qui fréquenteront le lieu.

Ce lieu sera pensé pour être accessible à tous les publics des membres de Rézone, mais il pourrait aussi accueillir n'importe qui passe la porte : un voisin, un passant, un ami d'un ami... Les adultes

constituent le public cible principal. Afin de favoriser l'accès à un large public, les horaires d'ouverture du lieu d'accueil devront s'étendre en partie sur les soirées.

Le lieu sera confortable, cosy et agréable au regard. La disposition même du lieu devra être accueillante. Le lieu contiendra un bar et l'infrastructure nécessaire pour offrir un café, base de l'accueil. Du matériel sera mis à disposition des personnes fréquentant le lieu afin de leur permettre d'organiser des activités simples, dans la spontanéité du moment (jeux, musique, lecture...). Les propositions de base, en termes d'activité, resteront minimales. La suite devra être coconstruite avec les participants, entre autres via les assemblées générales, et prendra place essentiellement via des partenariats.

Des accueillants seront présents pendant les moments d'ouverture. Ces accueillants peuvent être délégués par leurs institutions, être des bénévoles issus du quartier sans lien direct avec RÉZONE ou être des usagers/pair-aidants ou des proches. Quelle que soit leur « origine », ces accueillants seront tous là en tant que citoyens impliqués dans un projet, ceci afin d'éviter toute hiérarchie, même implicite. Le rôle de ces accueillants, outre la gestion pratique du lieu (boissons, ouverture/fermeture, etc.), sera d'être à disposition pour écouter et soutenir les activités spontanées qui émergent. Le rôle des accueillants ne sera pas de faire un travail social et/ou administratif. Nous souhaitons cependant prendre au sérieux les demandes d'orientation et ne pas nous contenter de griffonner un numéro de téléphone sur un post-it. Aussi, cette question sera traitée via le développement de partenariats spécifiques et l'articulation avec les services susceptibles d'assurer la fonction de « référent de proximité » auprès d'usagers, en fonction des demandes des participants.

PARTICIPATION DES PERSONNES QUI FRÉQUENTENT LE LIEU

La participation des personnes qui fréquentent le lieu à son fonctionnement est un élément clé des « lieux de liens » tels que nous les concevons. Cette implication de tous ceux qui le souhaitent et le principe de co-gestion entre usagers/proches/citoyens/professionnels sont ce qui soutient la connexion avec le quartier, avec les services psycho-médico-sociaux locaux, mais surtout ce qui permet aux bénéficiaires de prendre des responsabilités et, à travers cela, de se sentir inclus dans un groupe, de sentir la confiance que les autres leur accordent et de se sentir utiles aux autres. C'est notamment cet aspect-là qui fait que les « lieux de liens » sont susceptibles d'être un lieu intermédiaire, un marchepied pour faire le lien avec le « hors-psychiatrie ». Il est important de préciser que ceci n'entre pas en contradiction avec le fait que le lieu soit accessible sans condition. La participation est possible, mais n'est évidemment pas obligatoire et aucune pression ne sera jamais exercée dans ce sens.

La participation des personnes qui fréquentent le lieu sera possible à trois niveaux :

- Possibilité de proposer et de mettre sur pied des activités simples, dans la spontanéité, avec le soutien des accueillants. Ces activités simples doivent pouvoir être organisées avec les ressources des personnes en présence ou les ressources du lieu
- Possibilité de participer, pour ceux qui le souhaitent, à une assemblée participative qui aura lieu autant de fois que nécessaire et qui décidera des évolutions du projet et du développement des partenariats extérieurs.
- Possibilité de participer à l'équipe d'accueillants qui assurent la gestion du lieu.

Toutes les personnes qui fréquentent le lieu seront informées de ces possibilités de participation, sans aucune obligation.

L'ORGANISATION

Le « lieu de liens » articulera plusieurs espaces et fonctions de gestion qui permettront la collaboration fluide entre tous les partenaires impliqués.

- La coordination. La fonction de coordination du « lieu de liens » organisera la collaboration des différents services au sein du lieu, organisera la présence des différents accueillants par plage horaire, sera le garant du bon fonctionnement du lieu et organisera les différents lieux de gestion;
- La réunion des accueillants. Une réunion des accueillants sera organisée sur base régulière afin de fluidifier le fonctionnement du lieu;
- L'assemblée participative. Une assemblée participative rassemblera régulièrement toutes les personnes intéressées par le projet, qu'elles soient accueillantes ou simples participantes. C'est au sein de ces réunions que seront discutés les projets.